

Point de vue du CLGE au sujet de la politique foncière du « minimum suffisant

Maurice Barbieri (Switzerland)

Key words: Access to land

SUMMARY

Le CLGE souhaite exprimer son point de vue au sujet de la politique foncière du « minimum suffisant ». Depuis plusieurs années, au cours de différents évènements, nous avons lu et entendu de nombreux exposés sur le sujet. Il nous semble important, en tant que professionnels du foncier, de donner notre position en la matière. Pour résumer notre idée, le critère de faire « vite et pas cher » devrait être remplacé par « vite, pas cher... et bien ». Les pays en développement ont besoin d'une mise en place d'un système foncier, certes en rapport avec leur pouvoir d'achat, mais également efficace et surtout prêt à évoluer vers un système fiable et pérenne. Nous prétendons qu'il est possible de commencer par quelque chose de simple mais qui garantisse la sécurité juridique du droit de propriété. Pour ce faire, il nous semble important de s'entourer de spécialistes locaux et internationaux qui maîtrisent le sujet et qui peuvent, par leur expérience et leur connaissance du terrain, démontrer l'efficacité de telles approches.